Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Compte Bancaire B. P. B. A. Nº 27 19 03810-8 Lorient

Abonnement 1 an : 11 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

1er SEMESTRE 1981 PRIX: 3 FRANCS

15° ANNEE

RIPOSTE AUX ATTENTATS NÉO-NAZIS ET A LEUR IMPUNITÉ



Par centaines de milliers, les Françaises et les Français ont manifesté à la suite de l'ignoble attentat de la rue Copernic qui pose le problème de la recrudescence de l'activité néo-nazie, des attentats racistes.

A Lorient, de nombreuses organisations dont l'ANACR avaient largement mobilisé la population.

MEMBRE INTERFLORA

Les plus belles fleurs

G. POIDEVINEAU

12, Place Alsace-Lorraine -

LORIENT

Téléphone: 21-05-56

L. T. B. fleurs

11. Rue Poissonnière, LORIENT

Gros - Demi-Gros - Détail - Tél. 21.29.72

DEPANNAGE RAPIDE POUR FLEURISTES Urgence 37-21-66

— A votre service toute la semaine et le Dimanche matin —

VENTE A MARGE REDUITE

S.A.V.I.C.A.

Deux points de vente à LORIENT

14, Rue Poissonnière - Tél. 21-14-37

28, Bd Franchet-d'Espérey - Tél. 64-45-41

Le fils d'un ancien résistant à votre service ...

LOCATION DE VOITURES

Guy PEDRONO

7, rue Cornic-Duchêne, QUIMPERLE Boulevard de Normandie, LORIENT **2** 96-07-94

② 21-24-21

AMIS DE LA RÉSISTANCE...

La publicité contribue à la parution d' « AMI entends-tu »

Un moyen de défendre votre journal : ... ACHETEZ CHEZ NOS ANNONCEURS !



MAGASIN PILOTE

Mobilier de France

moysan

LORIENT 4, Place Jules-Ferry

VANNES Centre Commercial du Fourchêne, Rte d'Auray

HENNEBONT 2, Avenue de la Libération

OUIMPERLÉ Angle Rue Thiers - Rue Mellac



SPÉCIALITÉS BRETONNES GARANTIES PUR BEURRE

QUATRE QUARTS
GATEAUX BRETONS
GALETTES FINES
- KATE MAD --

FER — MER — ROUTE

DÉMÉNAGEMENTS LE CAVIL & Cie

20, Rue Charles-Baudelaire LANESTER Tél. (97) 21.14.14

10, Cours de Chazelles LORIENT Tél. (97) 21.01.98

Visites et Devis gratuit sans engagement PORTRAITS

MARIAGES

FETES DE FAMILLE

STUDIO D'ART L. LE GUERNEVÉ

12, Avenue Anatole-France — LORIENT — Téléph. 64.38.14 TRAVAUX INDUSTRIELS NOIR ET COULEUR

TRAVAUX AMATEURS, LIVRAISON TRES RAPIDE

LA GALERIE DU ROTIN

26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT — Téléph. 64.29.07

SALONS — PEAUSSERIE CHAMBRES — LUMINAIRES ET TOUTE LA VANNERIE

UNE VISITE S'IMPOSE

ENTREE LIBRE

TRANSPORTS

Goulias Frères

*

LOCATION PELLETEUSES ET CHARGEURS

*

Rue Gérard-Philipe LANESTER

Téléphone 64.52.54

La France, centre du fascisme?

Toujours l'impunité pour les auteurs de l'attentat de la rue Copernic, pour celui de Bologne... et il n'est pas de mois sans profanations...

Lorsqu'au soir du 8 Mai 1975, le Président de la République informait la R.F.A. que la France ne commémorerait plus officiellement la victoire sur la barbarie nazie, un raz de marée de protestations s'est élevé avec, en tête, la Résistance et le mouvement combattant.

Bafouer la démocratie et encourager le fascisme résume la corollaire d'une telle décision.

Depuis, les théoriciens du nazisme œuvrent au grand jour pour laver Hitler de tous ses crimes contre l'humanité et pour réactiver sa doctrine.

Ainsi a été franchi ce nouveau pas entre la théorie et la pratique. Ainsi, le professeur Faurisson proclame l'inexistence des chambres à gaz, ainsi après les inscriptions «mort aux Juifs», c'est le plastic qui détruit des vies et les murs par les soins du groupe «Ordre et Justice» ou «Peiper», du commando «Delta» ou «Mario Tutti», du FANE de Frédériksen et de policiers fascistes...

Depuis des années, les fascistes agissent, certains de

l'impunité, cependant que le Garde des Sceaux promet une «étude» de la question.

A la radio, l'émission «La rage de lire» présente Pétain, «le beau vieillard», comme une victime ; Touvier - toujours impuni depuis sept ans - est la vedette du «Quotidien de Paris», entouré de ses «gorilles» ; la fédération fasciste «Fane» dissoute enfin, publie au J.O. la déclaration de deux nouvelles organisations : «Le centre de culture européenne» èt «Faisceaux nationalistes européens» dont les sièges sociaux sont celui de la Fane : 28, rue Moinon à Paris.

Tout démontre que comme le 8 Mai, date historique, la Résistance gêne ceux qui veulent banaliser le fascisme, en le représentant comme une opinion digne du droit de s'exprimer.

Pendant ce temps, les résistants doivent encore lutter pour recevoir satisfaction de leurs droits les plus légitimes, et Fernand Grenier, pour l'Association «Ceux de Chateaubriand» ne peut même pas, depuis la libération, obtenir de l'administration le droit d'éditer le timbre commémoratif du 21 Octobre 1941...

Tout cela mérite réflexion : Que cela mobilise les résistants dans les rangs de l'ANACR...

Enfin une loi contre l'apologie du fascisme!

Une proposition de loi déposée par le député Théo VIAL-MASSAT en Octobre 1978 et tendant à «permettre aux associations de résistants et déportés de se porter partie civile contre les diffamateurs de la Résistance et contre les apologies de la trahison, de la collaboration et des crimes nazis» a été adoptée à l'unanimité, le 9 Décembre à l'Assemblée Nationale.

Regrettant cependant qu'il ait fallu plus de 18 mois pour que ce texte soit inscrit à l'ordre du jour prioritaire le député Guy DUCOLONNE, ancien déporté, dit son espérance de voir «la justice enfin saisie de toute tentative provenant de qui que ce soit et qui aura pour but la diffamation de la Résistance ou de la Déportation et l'apologie des crimes nazis».

Il avait demandé que ce texte soit inscrit à l'ordre du jour du Sénat afin qu'il soit définitivement voté à la fin de la session.

En définitive, le texte suivant a été voté :

«Toute Association régulièrement déclarée depuis au moins cinq ans à la date des faits, se proposant, par ses statuts, de défendre les intérêts moraux et l'honneur de la Résistance ou de la Déportation ou, de manière générale, de combattre les crimes contre l'humanité, peut exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne soit les faits constituant des crimes de guerre ou contre l'humanité, soit l'apologie de ces crimes ou des crimes ou délits de collaboration avec l'ennemi, qui ont causé un préjudice direct ou indirect à la mission qu'elle remplit.»

C'est là un grand succès de l'A.N.A.C.R. (avec l'aide de la FNDIRP et l'approbation de l'UFAC), puisque cette loi nous apporte une possibilité d'action en un domaine où nous n'en avions jusqu'alors aucune. C'est là le résultat d'une campagne tenace menée depuis 1972 et dans laquelle, par leurs innombrables interventions près des parlementaires de chaque département, nos comités ont joué un grand rôle.

Nous devons cependant observer que le texte voté est par le jeu de manœuvres plus restrictif que nous le souhaitions et que les amendements préconisés par l'ANACR n'ont tous été retenus.

D'autre part, ce texte ne constitue pas une loi autonome comme prévu, mais un article de la loi «Sécurité et Liberté», laquelle a rencontré une vive opposition, cependant que «notre» texte avait été voté à l'unanimité.

Nous reviendrons sur les divers aspects de cette victoire qui nous met en main le moyen de mettre hors d'état de nuire les apologistes du nazisme et de la trahison, mais à condition d'en user à coup sûr, avec beaucoup de discernement.

L'action judiciaire devant être menée là où l'infraction à la Loi aura été constatée, des formalités précises devront être respectées.

C'est pourquoi notre bureau départemental va prendre toutes dispositions pour constituer un groupe de travail, avec le concours d'un avocat et la liaison avec le groupe de travail national.

La Garde d'Honneur des Camarades qui ne sont plus...

En l'année 1980, nos pas ont suivi de nombreux corbillards, et nos cœurs accompagné à leur dernière demeure de nombreux amis de tous âges, de toutes professions, de toutes opinions.

Les éloges funèbres qu'ils méritaient retracent leurs actions dans le contexte de l'Histoire dont ils furent les artisans.

Eux-mêmes donnent ainsi une ultime leçon à ceux, historiens, sociologues, moralistes, pétainistes ou défaitistes, qui voudraient convaincre les nouvelles générations que la Résistance fut peu de chose, que la passivité ou même la collaboration fut l'attitude de la majorité des français pendant la dernière guerre.

Les sources de l'Histoire de la Résistance se trouvent en chacun des combattants, sur leur terroir, même si leurs droits ne sont, par le jeu de lois iniques, non encore reconnus.

Mais la vérité de l'Histoire s'exprime, même par la voix des morts, et par celle de ceux qui restent et qui furent ensemble une armée de citoyens volontaires comme ceux de la Révolution dont JAURES disait :

«Ils restèrent debout dans la tempête, ils ne montrèrent pas sous l'éclair des grands orages des figures décomposées par la peur.»

La mémoire des absents sera évoquée, leur nom prononcé dans tous nos comités réunis pour les remises de cartes 1981, auxquelles nombre de familles demeureront fidèlement assidues.

En le grand silence qui suivra l'appel des morts, nous les survivants penseront intensément au message d'espérance qu'ils nous ont légué pour l'avenir en écrivant une page de l'Histoire de France.

Ils demeurent la garde d'honneur de notre Association.



Jos LE BEUX

Dix sept drapeaux, beaucoup de larmes et d'émotion dans la foule des amis de tous les Comités, de tous les départements bretons, les représentants des maires de Lorient, Concarneau, Carhaix, Pluméliau, Bieuzy-les-Eaux, etc... ont accompagné ce vieux camarade au cimetière de Keryado le 29 Septembre, qui disparait au terme d'une longue et douloureuse maladie supportée avec un exemplaire courage.

Le Président Roger LE HYARIC a rendu l'hommage du bureau National et Georges LAN-DAY, secrétaire général, celui du département en ces termes qui retracent en sa vie le cheminement de l'intègre, modeste et courageux résistant qu'il fut, du combattant de la paix et de la liberté qu'il n'avait cessé d'être au long de sa vie :

Une fois encore nos drapeaux sont venus, fidèles, rendre le dernier hommage à l'un des nôtres.

Jo LE BEUX n'est plus, et l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance perd l'un de ses responsables : membre du Conseil National, Secrétaire adjoint du Comité du Morbihan.

Odette, sa famille, perdent un être cher et ses amis un rude compagnon au grand cœur dont ils savaient apprécier le courage et la loyauté, à l'image de sa vie.

Jo est né le 27 Avril 1918 à TREGUNC où il accomplit attentivement ses études primaires avant 4 années d'E.P.S. à Concarneau, jusqu'au Brevet Elémentaire. Il avait gardé de cette époque de précieux souvenirs que, parfois, il se plaisait à évoquer.

Issu d'une modeste famille, dès sa 15° année, il part à Nantes au Garage Salmson : il est apprenti en mécanique automobile. Le 5 Avril 1934 il n'a pas encore 16 ans, quand il contracte, à Lorient, un engagement dans la Marine et c'est à la rude école des Apprentis Mécaniciens qu'il est forgé, dont il sortira, deux ans après, avec le brevet d'ajusteur, celui de mécanicien de la Marine Nationale, une spécialisation en aéronautique et, en raison de ses notes excellentes, une admissibilité d'office au cours des Quartiers-Maîtres. A 18 ans, c'est l'Ecole d'Aéronautique de Rochefort qui le reçoit. Six mois plus tard, il en sort 3°, est affecté à la section d'Entrainement du «Béarn», de Hyères à Lanvéoc-Poulmic, de Hourtin à Cuers-Pierrefeu. Le 24 Décembre 1937, il est nommé quartiermaître et le nouvel examen passé au début de la guerre en Septembre 1939, lui confère l'admission au cours de secondmaître avec, jusqu'en Février 1940, une affectation à CUERS où, en raison des circonstances, il sera démobilisé en qualité d'agent civil.

Son ascension à la force du polgnet est interrompue par la nuit de l'occupation. Il revient à la mécanique auto et prend le volant des poids lourds.

JO est volontaire et courageux. Il ne saurait accepter la défaite, résultat de la trahison, ni se soumettre à un armistice qui impose l'occupation. L'homme du 20° siècle lutte contre son destin. JO apprend la lutte clandestine dans les rangs du Front National auquel il adhère, en Octobre 1941, à Lorient, où il restera avec l'équipe clandestine jusqu' en Février 1943.

Revenu à Concarneau, il s'engage en Août 1943 au réseau «Action» de l'organisation «Vengeance», ce corps franc né en Janvier de la même année de l'éclatement d'un réseau qui a travaillé pour le S.R. «AIR» de Vichy, jusqu'à l'invasion de la zone Sud. «Vengeance» a pris pied en Bretagne en Mai 1943. JO travaille avec le responsable de Quimper Henri Le Guennec, alias «MARC», Ce n'est qu'en 1972 qu'il retrouvera des camarades du même réseau, Jean Bariou, Raymond Cougard...

En Mai 1944, JO sabote un camion destiné à un détachement ennemi stationné à Saint-Jacques de la Lande. Chef de Groupe sous les ordres du Commandant Le Bourhis, il poursuivra les combats de la Libération dans l'arrondissement de Concarneau et recevra la Croix de guerre avec une élogieuse citation à l'ordre de la Brigade :

«Inscrit au Réseau ACTION «VENGEANCE» en Août 1943, recrute de nombreux éléments qu'il organise et entraine.

Excellent chef de groupe. Bel exemple de patriote animé des plus hauts sentiments. A eu une conduite héroïque le 24 Août 1944 lors d'une contreattaque allemande sur le poste de Kerviniou qui venait d'être enlevé d'assaut par les Forces Françaises Combattantes. A protégé avec son fusil-mitrailleur la retraite de son groupe. malgré la mort à ses côtés d'un de ses camarades; ne s'est replié lui-même qu'après avoir épuisé toutes ses munitions.»

Victime d'une inique mesure de forclusion, comme nombre des nôtres, ce n'est que beaucoup plus tard que JO recevra la Croix du combattant volontaire de la Résistance.

Revenu à la vie civile en 1946, dans le pays exangue et désorganisé, il faut se réinsérer. JO sera employé de mairie mais en Août 1948, il change de cap. Lucide, emprunt d'humanisme, JO est attiré par la lutte quotidienne : secrétaire de rédaction, reporter sportif dans la presse parisienne, il cotoie les grands du journalisme jusqu'en Juillet 1972, date à laquelle, avec Odette, nous avons la chance de l'accueillir, et de lui confier.

avec «AMI entends-tu» une part de la responsabilité de notre Association.

Telle est la vie droite, claire et courageuse de ce compagnon au grand cœur, qui malgré la maladie et la douleur est demeuré, plein de dignité, toujours - au-delà de lui-mēme - solidaire de notre action, toujours soucieux de transmettre à la jeunesse de notre pays le grand message de la Résistance, école de courage et de sacrifice dans la lutte pour l'indépendance nationale et pour la Paix.

Nous n'oublierons jamais l' exemple de son propre courage, de sa bonté profonde, de sa générosité.

Qu'Odette, aujourd'hui encore confrontée au silence d'un être cher, que toute sa famille, acceptent le témoignage de notre fervente amitié.

Que leur peine soit moins douloureuse, de savoir que la grande famille de la Résistance perpétuera la mémoire de JO, l'un des siens, l'un de ceux qui laissent dans le sillon de leur vie la trace indélébile du combat pour l'honneur; la justice et la paix dont les hommes de demain recueilleront les fruits.



Chacun d'entre nous, en un choc brutal, a ressenti l'incroyable nouvelle qui nous révolte comme une injustice.

Nous demeurons anéantis à l'idée que, désormais, seul le souvenir nous rendra l'image de sa jeune silhouette, de sa gentillesse, de sa bonté, de son humour comme de son dévouement.

Roger est né le 25 Mai 1921 à La Riche, près de Tours. Les jeunes années de Roger ont été meurtries par la guerre, en son pays de Tours particulièrement éprouvé. Il n'a pas 20 ans quand il affronte la lutte, de toute l'ardeur de son patriotisme. De graves incidents avec l'occupant le font dès 1942 entrer dans la clandestinité, cet exil en son propre pays, et l'amènent à participer à de nombreux sabotages.

Sa modestie l'empêchera bien souvent, de relater des périls qu'il considère comme la contre-

Roger POULEAU

Dynamique, serviable, Roger était toujours disponible pour l'Association, malgré les servitudes de son entreprise de peinture qu'il menait avec maitrise et compétence.

Chaque congrès, chaque stand à la Foire Exposition, chaque manifestation le mobilisait avant les autres. Le décor en place, souvent «enlevé» de nuit, il s'asseyait modestement à sa place...

Hélas, un fulgurant malaise l'a terrassé, laissant sa famille et ses nombreux amis sans recours contre l'inexorable réalité.

Les drapeaux de l'ANACR et de l'UNC encadraient le tombeau de notre ami, devant lequel, après la cérémonie en l'église Notre-Dame du Plessis, notre secrétaire général a, en ces termes, honoré notre ami Roger :

partie du devoir et peu savaient qu'il fut interné.

Il a connu Lorient voici 36 ans presque jour pour jour.

C'est en effet le 26 Octobre 1944, que le Général Borgnis Desbordes a pris le commandement de la 19 D.l. et des FFI du Morbihan, avec pour adjoint notre ami Colonel Morice.

Le 10 Novembre, alors qu'il réorganise le dispositif du Front de Lorient tenu par 10 000 hommes répartis en quelque 9 bataillons, arrive en renfort le 4° R.I. de l'Air dans le soussecteur de Nostang qu'il tiendra jusqu'au 1" Décembre pour aller relever le bataillon du commandant LEGARREC, dans le soussecteur d'Auray.

Roger est parmi ces volontaires du Loir-et-Cher engagés pour la durée de la guerre, venus nous prêter main forte avec les résistants du Blésois et du Vendômois. Avec lui, j'ai parfois évoqué des souvenirs de cette guerre qui, hélas ! sont de ceux de notre jeunesse.

Ainsi, l'assassinat à la caserne Duguesclin d'Auray, le 19 Décembre 1944. de son chef, le colonel Valin de la Vaissière, et celui du commandant Charles Verrier, chef du bataillon de Vendôme, décédé le 20 à l'hôpital de Ste-Anne d'Auray.

Sous le nom de «Corps Francs de l'Air Valin de la Vaissière», l'unité de Roger fut celle qui découvrit l'horreur des charniers de Penthièvre qu'il ne pouvait évoquer sans une grande émotion.

Roger est revenu au pays de Lorient après la Libération et c'est chez nous qu'il a fondé son foyer et son atelier de peinture. Nous avons appris à le connaître et à l'aimer, lui toujours prêt à nous dispenser son aide fraternelle. Nous nous rappeions du dernier accueil qu'il avait réservé

à Lorient à ses anciens compagnons de l'Amicale du Batailion avec lesquels il avait combattu. Nous nous rappelons son dévouement lors de nos Congrès, de nos expositions ses conseils précioux au sein d'une commission départementale où chacun le retrouvait avec joie.

Nos drapeaux s'inclinent avec respect devant l'exemple de courage, de bonté profonde, de générosité - qui a nom humanisme - de ce compagnon aimé et valeureux rencontré sur le chemin de la Liberté.

Ou'en ce jour, les siens, si cruellement éprouvés, acceptent le témoignage de notre affection.

Que leur peine soit moins lourde, de savoir qu'elle est partagée par la grande famille de la Résistance qui perpétuera la mémoire de Roger dans la cohorte grandissante des combattants de la Liberté en marche vers cette lumière qui, déjà, éclaire le monde de demain.

Joseph LANDAY

Il s'est éteint, le 14 Août, sans bruit comme il avait vécu.

Notre secrétaire général, Georges, a perdu son père à l'âge de 93 ans et l'ANACR du Morbihan a perdu son doyen et un ami dont l'aide ne s'est jamais démentie.

Ancien «maître d'école», il avait formé des générations d'élèves à Gourin, Kerentrech-Lanester, Kerentrech-Lorient, qui n'ont cessé de rendre hommage à ses qualités d'éducateur.

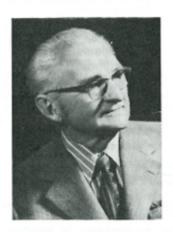
Ancien Combattant de 14-18 plusieurs fois blessé, titulaire de plusieurs décorations, il fut de ceux qui, au retour de la «boucherie» luttèrent pour que les jeunes ne connaissent «plus jamais cela».

Réfugié près de Rohan en Février 1943, il a apporté en toute occasion aide et assistance aux résistants des différents mouvements. A la fin de l'exode, après son relogement à Lanester, il se fixa à Larmor-Plage, apportant toujours sa contribution à notre «AMI».

Ses qualités de caricaturiste et de poète lui ont en outre valu de remarquables distinctions et l'ANACR s'honorait de le compter dans ses rangs.

- Hommage à Théo LE MAGUET -

Nous ne verrons plus la svelte silhouette, le visage 'intellectuel' de Théo LE MAGUET.



Un infarctus il y a 3 ans, d'autres malaises qui l'ont conduit à l'hôpital de Pontivy et lui laissaient quelque inquiétude... Au Congrès du 20 Avril à Locminé qui lui donna l'occasion de retrouver de nombreux camarades. Théo paraissait toujours jeune à l'approche de ses 80 ans. Pour nous, il n'avait que l'âge de l'humour qui pétillait en ses yeux malicieux, l'âge de sa générosité, de son amour de la musique et de la Bretagne. Et puis, la Résistance dont chacun de nous réprésente une parcelle n'a-t-elle toujours le visage de la jeunesse ?

Dans le frais matin de ce 21 Juin, une foule d'amis est venue entourer la peine de ses enfants: des camarades de combat de Lorient, Pontivy, Pluméliau, Bieuzy, Saint-Barthélémy, Naizin, Locminé, La Chapelle-Neuve, des personnalités de la Résistance, parmi lesquelles Marcel Hamon, l'ancien Colonel Courtois ancien député, Président honorai-

re de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Ile de France accompagné du Vice-président Henri Buzulier, et aussi ses amis du Moustoir, parmi lesquels le Maire, le Notaire et le Recteur sont venus apporter l'offrande de leur affection.

Précédé de 8 drapeaux de l'ANACR, le cortège après s'être recueilli devant le Monument aux Morts de Moustoir-Remungol s'est rendu au cimetière où reposent nombre de résistants.

Les éloges funèbres prononcées par le secrétaire général Georges Landay au nom de l'ANACR et par le président Roger Le Hyaric ont tour à tour célébré les mérites de l'homme courageux et volontaire qui fut un citoyen, un résistant exemplaires autant qu'un barde de valeur, un chantre cultivé de notre belle Bretagne.

André CADOUX

Nous le savions affecté par la maladie.

Nous l'avions félicité de sa Croix de Combattant Volontaire si méritée et que lui avait remise le 11 Mai Matéo Onno, Maire de Pluméliau, à l'occasion des retrouvailles de !a 5° Cie du 2° Bataillon à l'Hôtel de la Vallée, chez notre ami Léon Quillere.

André avait hébergé en 1943 un aviateur américain, participé à des parachutages, transports d'armes, avant de «descendre» sur la Front de Lorient où, avec ceux de la Cie Marco, il libérait Erdeven.

C'est avec beaucoup de tristesse que le 28 Novembre, ses camarades du 2º Bataillon et de l'ANACR l'ont précédé de leurs drapeaux au cimetière de Pluméliau.

Gildas BIHAN

Le dernier des membres du célèbre équipage des «Deux Anges» n'est plus. Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier du Mérite Maritime, Croix de Guerre avec palmes, Médaille Commémorative des Services Volontaires dans la France Libre, Croix du Combattant Volontaire 39-45, Gildas BIHAN est décédé à Lorient à l'âge de 66 ans.

Remplaçant le colonel Rémy, empōché, le colonel Morel, Président du Comité ANACR de Lorient a rendu l'hommage au nom de la Résistance.

André LE MOENIC

Ancien chef de bureau à la Préfecture, André nous a quitté en laissant le souvenir d'un ami fidèle, emprunt de cet humanisme social qui est le fruit de la bonté personnelle.

Pendant l'occupation, il appartient du réseau «Velite», démantelé en Février 1944 et reconstitué sous le nom de «Thermopyles», qui fournissait à Londres de nombreux renseignements.

Les obsèques se sont déroulées à Vannes au milieu d'une nombreuse assistance.

Ferdinand WINTER

Chacun almait rencontrer le toujours jeune Ferdinand WIN-TER, ancien lieutenant du 2° Bataillon Le Garrec, lieutenant d'artillerie Coloniale (ER), Médaillé Militaire.

Il s'est éteint à 77 ans et a été inhumé le 6 Janvier à Lorrent.

Louis ROBIC



Le modeste et valeureux Louis n'est plus et beaucoup d'entre nous le pleureront, qui n'ont pu l'accompagner à sa dernière demeure le 7 Janvier à Priziac.

C'est Jean Dinahet, ancien capitaine de la «Marseillaise» (1" Bataillon F.T.P.) et Président du Comité cantonal de l'ANACR auquel appartenait Louis, qui a retracé la vie ardente de celui-ci, demeuré jusqu'au dernier souffle fidèle à la Résistance.

Ainé d'une famille de 4 enfants, il est né le 6 Avril 1901

à Inguiniel où son père, «chaumier», décède quand il n'a que 7 ans. Il quittera alors le foyer pour aller travailler dans les fermes durant quatre années : une bouche de moins à nourrir et quelques sous pour élever les plus jeunes... Telle était la riqueur imposée aux humbles.

De 11 à 14 ans, il peut fréquenter l'école communale, avant l'apprentissage du métier de boulanger à Guémené-sur-Scorff

A 18 ans, il contracte un engagement pour la Marine Nationale, fait la campagne de Crimée, la Mer Noire, Constantinople et revient au pays en 1922 reprendre son métier.

C'est dans la boulangerie de Priziac que bien des résistants trouveront le gîte et le couvert, toute l'assistance dont ils auront besoin pour le ravitaillement des maquis et l'organisation de planques d'armes. Job Daniel, le commandant Roger du Front National, Célestin Chalme (cdt Charles), Jean Dinahet, Julien Coustumer, Jean Branchoux, Maurice Podvin, et combien d'autres! sont passés par sa chambre à farine.

Arrêté le 7 Mai 1944 par un ennemi sur la défensive, Louis fut mené aux geôles de Locminé pour «l'aveu» et huit jours plus tard à Vannes pour le jugement.

C'est au Nazareth de Vannes que Louis, qui n'avait rien «avoué», se demandait au long de ses nuits quelles preuves materielles la Gestapo avait pu découvrir de sa participation à la Résistance.

Il fallut qu'un beau jour Maurice Podvin, déjà incarcéré et chargé de la corvée de soupe, recupère dans une poubelle ennemie un papier vivement défroissé : c'était une lettre adressée à Louis dans laquelle sa famille indiquait en contrepoint, qu'«ils» n'avaient rien trouvé.

Ce «miracle» décupla la détermination de Louis de façon si convaincante qu'il en fut relâché.

Ouelques uns d'entre nous ont assisté, lors d'un congrès aux émouvantes retrouvailles de Louis et de Maurice dont les liaisons clandestines furent si précieuses entre les détenus que ses amis ne l'en auront assez remercié...

Robert LE MOUEL

Le 20 Décembre une foule d'amis a accompagné Robert LE MOUEL au cimetière de Naizin.

Titulaire de la Croix du Combattant Volontaire 39-45, de la Croix du Combattant et de la Médaille Commémorative, c'étalt un ancien du 4° Bataillon F.F.I. .

Après sa démobilisation, il dut quitter le pays pour un emploi à la ville de Levallois.

C'est à la veille de la retraite qu'il a été ravi à l'affection des siens. Notre camarade Joseph Tréhin, en termes émus a rappelé la gentillesse et le dévouement du défunt devant lequel se sont inclinés les drapeaux de l'A.N. A.C.B.

Philibert CROIZER



C'est avec une infinie tristesse que nous avons connu le décès brutal de notre brave Philibert que nombre d'entre nous retrouvaient fidèlement en son salon de coiffure de la rue Mancel.

Né le 23 Juillet 1915 à Aubervilliers d'une vieille famille lorientaise, il fut du 1" Bataillon F.T.P. dans le secteur de Pluméliau. Avec le grade de Sergent il participe à toutes les actions de son unité, touchant de près le célèbre Commandant Jacques dont il était le chauffeur. Il poursuivit la lutte sur le Front de Lorient et fut affecté à la 1° Cie de Transmissions de la 19° D.I.

HOMMAGE A Arthur JOSSE

de la Chapelle-Neuve

Le 20 Octobre ont eu lieu, au milieu d'une assistance nombreuse, les obsèques du résistant Arthur JOSSE, décédé à 75 ans à la suite d'une longue maladie.

Commerçant à La Chapelle-Neuve, où il était unanimement estimé, il cristallise la résistance locale dont certains éléments participèrent aux compats de Saint-Marcel, aux maquis de «Ty-Planche» et de «La Touche» et contribua aux parachutages qui permirent d'armer ses gars et une compagnie de Baud.

En Juillet 1944, l'équipe de 40 hommes qu'il commandait devint la 4° section de la 1° Cie (Capitaine Jean Milès) du 4° Bataillon FFI du Morbihan formé à Locminé.

Poursuivant la lutte libératrice il les accompagna sur le Front de Lorient, dans le secteur de Nostang, qu'il ne quitta que pour reprendre son activité familiale. Il avait alors 40 ans.

Titulaire de la Croix du Combattant Volontaire, de la Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance, de la Croix du Combattant, il a reçu l'hommage unanime des résistants de la région. L'ANACR départementale qui renouvelle ici, à sa famille, ses vives condoléances, était représentée par Lucien Caro.

Dernier adieu à Pierre VILLON

Nous avions ressenti l'honneur de sa présidence à notre Congrès de Locminé, en dépit de sa santé déjà éprouvée.

Pierre VILLON, né le 27 Août 1901 à Soultz dans le Haut-Rhin, a connu deux libérations : celle de l'Alsace en 1918 et celle de toute la France en 1944 dont il a été l'un des principaux artisans.

Jeune et brillant architecte, il fut dès l'été 1940 avec Georges Politzer, Jacques Solomon, Jacques Decour le fondateur de l'un des premiers journaux clandestins. Arrêté par la police de Pétain le 8 Octobre 1940, condamné, interné, il s'évadera le 16 Janvier 1942 et participera à l'élargissement du Front National dont il fut le secrétaire général, multipliant les contacts avec toutes les organisations de résistance.

En coopération avec Jacques Debu-Bridel, il assuma un rôle décisif pour constituer le Conseil National de la Résistance avec Jean Moulin, Pierre Brossolette...
Désigné comme président du
Comité d'Action Militaire du
C.N.R., cet unificateur demeurera
l'un des plus grands noms de la
Résistance, celui qui fut surnommé «le Lazare Carnot de la
Résistance». Membre de la F.I.R.,
il était le président délégué de
notre Association.

Le Comité Départemental a transmis avec la gerbe du Morbihan, les condoléances émues de ses membres.

Par l'union des Résistants Iorientais la rue de Brest est devenue Rue Colonel Jean MULLER du 7° Bon FFI

Chaque année les anciens du 7° Bon FFI que commandait Jean MULLER se réunissent le 1" Mai pour honorer sa mémoire, et des cortèges se recueillent ainsi devant les monuments de Kerrusseau, de Nostang et de Beaufort avant de s'incliner à Gestel sur la tombe de l'ancien chef.

Cette année, l'hommage traditionnel a été, grâce à l'action commune de la résistance unie autour de l'ANACR, rehaussée à Keryado de l'inauguration d'une plaque portant le nom du Colonel MULLER.

A 11 h. 30, diverses personnalités, de nombreux résistants, avec les drapeaux de leurs associations ont participé à la cérémonie d'inauguration qui perpétue le souvenir historique de l'entrée des gars du 7° Bon par les rues de Brest et de Belgique le 10 Mai 1945.

C'est en termes empreints d'une profonde émotion qu'Etienne CARDIET, président de l'Amicale du 7° Bon, co-président du Comité de Lorient de l'ANACR retraça la vie de Jean MULLER, cet ancien commandant de chars d'assaut de 1939-1940 dont les nombreuses citations illustrent la bravoure, membre depuis 1940 du réseau «HECTOR», ensuite responsable départemental de l'Organisation de Résistance de l'Armée (O.R.A.) et commandant du 7° Bon FFI sous les ordres du Colonel MORICE.

Après avoir rappelé les actions clandestines de l'unité, le président CARDIET évoqua les phases de la Libération :

«Les hommes du 7° servant d'infanterie avaient dépassé Kérusseau quand tout le système de communication avec l'Etat-Major américain parvenu à Rennes, fut détruit sous nos yeux, à 200 m. de Kérusseau... Ce fait de guerre est peu connu : D'un observatoire sis au point haut de Bivière un guetteur ennemi règle avec précision le tir des batteries allemandes sur les engins américains, regroupés à flanc de coteau avant l'assaut de Lorient. Le véhicule de télécommunications reçut de plein fouet un obus et en quelques minutes plus de 30 soldats et officiers américains furent tués. A cause de ce mauvais coup, Lorient ne fut libéré que 10 mois plus tard...»

(suite page 14)

Et il conclut :

«Fier de son 7° Bon qui perdit 37 des siens, Jean MULLER eut l'insigne honneur de pénétrer le premier dans sa ville détruite mais libérée. Aujourd'hui, nous honorons ce chef qui pour tous les résistants et patriotes est le symbole de l'honneur et de la liberté. Mais nous honorons aussi tous les hommes qui ont combattu pour que soient libres la Bretagne et la France.»



L'allocution du co-Président de Lorient Etienne Cardiet (ORA 7º Bon) devant la Stèle de la reddition allemande (Cours de Chazelles)

Hommage à Louis YEQUEL, "héros modeste et désintéressé"



La place sise devant le magasin «Concorde» à Lorient s'appelle depuis le 8 Mai «Place Louis YEOUEL» du nom du patron des «Deux Anges», cette barque de pêche qui, depuis le printemps de 1942, accomplit au large des Glénans 28 liaisons avec les Forces Navales Françaises Libres.

Recruté par le grand résistant lorientais Alphonse TANGUY («Alex») du réseau CND-Castille, Louis YEOUEL a fait passer à Londres des résistants et des documents dont, le 17 Juin 1942,

un plan allemand à partir duquel fut décidé le lieu de débarquement en Normandie. «Héros modeste et désintéressé» rappelle ses états de services, Louis YEOUEL, après la disparition d'Alex, abandonné par son chef de réseau, n'a obtenu la reconnaissance de ses titres que grâce à l'action de l'ANACR et du dévoué président Louis MOREL à qui il appartenait de prononcer un émouvant hommage, l'hommage des soldats de l'ombre que méritait le vaillant marin.

La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires et Madame YEQUEL, qui partagea la dure existence de Louis, a reçu les insignes de la reconnaissance de la Nation.

Hommage aux héros de Penthièvre

Vent et crachin ont balayé ce 13 Juillet le piton qui garde l'entrée de la presqu'île et les fidèles amis de la Résistance n'ont trouvé quelque abri que dans la douve où tombèrent les nôtres en 1944 sous les balles ennemies, et où, 46 années après une fervente messe a été célébrée.

En présence de nombreuses personnalités de la Résistance, des élus de Quiberon et de Locminé, les hommages furent tour à tour rendus par les maires de Saint-Pierre et de Locminé, MM. KERVADEC et BELLON, puis par Roger LE HYARIC, ancien commandant PIERRE des FTPF, ancien adjoint au subdivisionnaire FFI pour la Bretagne.

Le ministère de l'Intérieur a conclu la cérémonie en rappelant que «l'essentiel est de se souvenir»...

Mais célébrer officiellement le 8 Mai, n'est-ce pas le plus bel hommage du souvenir ?

A LOCMALO, INAUGURATION de la "Rue Jean Le Bris, Résistant"

Le 27 Avril, en présence des personnalités de la commune et de la Résistance a été inaugurée la rue Jean Le Bris, du nom d'un valeureux chef de groupe de la Cie «La Marseillaise», cette fameuse formation du 1" Bataillon FTP commandé par le jeune Commandant «Jacques» (Louis Doré).

Tour à tour, Monsieur HUBERT, maire de Guémené et Jean DINAHET, ancien capitaine de «La Marseillaise», membre du Conseil Départemental de l'ANACR, évoquèrent les exploits de ce jeune résistant mort au combat qui, 35 années après, honore l'artère principale de son pays natal en même temps que ses anciens compagnons de lutte.

8 Mai à Saint-Tugdual

Emouvante cérémonie de la fidélité au Pays «Pourlet», où Jean DINAHET, président du Comité ANACR a remis la Croix du Combattant Volontaire à Auguste LE GOFF, de Rulégant, qui fut blessé sur le Front de Lorient le 22 Août 1944, le jour où 7 FFI de Saint-Tugdual furent tués au combat.

Liaison Paris - Saint-Tugdual

Signalons qu'un Comité dépendant de la section de Saint-Tugdual fonctionne dans la région parisienne grâce au dévouement du sympathique secrétaire Joseph GUEGAN (15, rue Jean Moulin a Sartrouville - 78500).

Bravo, les gars de «La Marseillaise» !



POUR VOS IMPRIMÉS

adressez-vous à

LA LIBERTÉ GLA MOTOUNAN

LORIENT

Tél. 21.10.18

RADIO - TÉLÉ - MÉNAGER

JEAN CHENU

11, avenue de la Libération - HENNEBONT - Téleph. 65.25.24

Distributeur PHILIPS (la plus belle image couleur)
Distributeur COMIX (RDA - URSS)

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFE — RESTAURANT — BAR

CONFORT

TERRASSE

LÉON QUILLERE
56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Téléph. 51.81.04



LES VINS "ARCIBIA"

VINS DE TOUTES PROVENANCES

L'AMBIANCE DE LA PROPRIETE

N. LE TEXIER

Négociant - Eleveur

LANESTER

Tél. Lorient 76.04.12

Pour tous vos imprimés

Imprimerie Louis GAUTIER

54, rue Jean-Jaurès, LANESTER

2 76-16-20

VETEMENTS - SPORTS - CAMPING - NAUTISME - CARAVANES



F. GOURLAY

13, Pl. A.-Briand L O R I E N T Téléph. 64.39.56

ASSURANCES

D. RIVALLAIN

6, Avenue François Billoux, LANESTER

Téléphone: 76-08-22

MENUISERIE GENERALE

ESCALIERS

Armand GUEGAN

Z. A. de Lann-Gazec, LANESTER

2 76-25-05

La Directrice de la Publication : Odette DORÉ - Dépôt légal 1er Trimestre 1978 - Périodique inscrit à la C.P.P.A.P. sous le Nº 773 D 75

AUX ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège 4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

du Poids Public

VANNES

Biscuiterie de l'Aër

Spécialités Bretonnes Garanties Pur Beurre

56540 SAINT-TUGDUAL

Téléph. 51.24.09



LA CHARCUTERIE BRETONNE DANS LA GRANDE TRADITION

PATES - JAMBONS - SAUCISSONS - CONSERVES

Siège Social : Services Commerciaux et Exportation

B.P. 52 - 56300 PONTIVY Tél. (97) 25-06-30 - Télex 730959 gan gan Hubert BRISSON

AGENT GENERAL D'ASSURANCES

GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, rue carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

INCENDIE - ACCIDENTS - VIE RETRAITES - RISQUES DIVERS

TERRASSEMENTS ET MANUTENTION

TRANSPORTS * DÉMOLITIONS

Transports • Location camions • Démolition • Pelles mécaniques • Compresseurs Grues 6 - 12 - 15 et 20 tonnes • Porte-engins 100 tonnes

SOTRAMA-CARDIET

8, avenue de Kergroise

LORIENT

Téléphone 37.25.11

SABLE ET MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

MORBIHAN - 400 Délégués au Congrès Départemental

Haut lieu de la Résistance, LOCMINE pavoisée a connu, le 20 Avril, la grande animation de nos Congrès : 400 délégués ont assisté aux travaux présidés par Pierre VILLON, en présence des membres du bureau départemental, de nombreuses personnalités parmi lesquelles Jacques BELLON, maire ; M. KERGUERIS, député ; Lucien MARC, nouveau secrétaire de l'Office des ACVG ; les maires et conseillers généraux de communes environnantes, parmi lesquels Gilles POSSEME, maire de Saint-Marcel.

D'autres personnalités politiques se sont jointes à la foule nombreuse lors des cérémonies au Monument du cimetière qui perpétue le sacrifice des 27 patriotes locminois massacrés au Fort de Penthièvre et de celle du Menhir devant les geôles où furent torturés plus de 1000 résistants.

La gerbe déposée à Porh Legal où se dresse un monument en hommage aux 400 gars du canton morts pour la France fut la dernière étape avant le repas servi à l'auberge du «Faisan Doré» en MOREAC.

Les 70 membres du Conseil départemental élus au Congrès se sont réunis le 31 mai chez le camarade Julien CHALME à Poulgroix en INGUINIEL. Le Docteur Ferdinand THOMAS (ORA) présidera désormais le Comité départemental aux côtés d'Edouard MAHEO (A.S.), Roger LE HYARIC (FTP) et Guy LENFANT (Réseaux). Le secrétatiat a été renforcé et le travail organisé en 6 commissions, parmi lesquelles celle de l'Histoire, celle des Droits, des Fêtes et Cérémonies.

Les motions votées en Congrès ont été largement diffusées aux élus, aux parlementaires ainsi qu'au Préfet et au Secrétariat Général de l'Office, particulierement concernés par la représentation de l'ANACR à l'Office des A.C.V.G..



La remise des décorations



Dépôt de la gerbe du souvenir

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

Séance plénière du 20 Avril à Locminé

Le Congrès Départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance

S'adressant solennellement à tous les résistants du Morbihan pour les inviter à nouveau, 35 ans après la libération, à venir grossir ses rangs, à se rassembler en des comités qui seront à l'image de leur personnalité, de leur propre action, à l'image de la diversité de la Résistance dans un identique vouloir de servir la Patrie.

— Il leur demande de prendre intimement conscience de l'impérieux devoir collectif de l'union nécessaire et vigilante face aux innombrables menées inspirées du nazisme et du fascisme, de tous modes et de tous moyens d'expression.

— Il les appelle à apporter leurs récits, leur contribution à la connaissance et à l'enseignement de l'histoire, à la divulgation des idéaux de la Résistance seuls capables d'éviter le renouvellement de crimes contre l'humanité.

 Il les appelle à faire du 8 Mai la grande journée de l'indépendance nationale, de la Liberté et de la Paix, avec la participation de toutes les générations du feu, et de tous les Français confiants en leur avenir d'hommes libres.

— Il les invite, libres de tout engagement, à participer aux journées d'information de l'A.N.A.C.R. pour leur faire connaître l'action incessante menée depuis de longues années par celle-ci pour la défence de nos droits, pour la suppression des forclusions, pour la délivrance libérale des titres d'ancien combattant, de combattant volontaire, de l'état de durée des services, toutes pièces nécessaires à l'établissement des dossiers de retraite.

En direction des pouvoirs publics, le Congrès estime qu'il convient de demander avec insistance :

— que le décret du 6 Août 1975 portant levée des forclusions pour la carte de CVR soit réellement appliqué et complété par des dispositions applicables à la délivrance des pièces dépendant tant du Secrétariat d'Etat aux ACVG que celles dépendant du Ministère de la Défense Nationale, de telle sorte qu'une pièce unique - l'attestation de durée des services - puisse satisfaire tous les droits spécifiques des anciens combattants de la Résistance, particulièrement ceux relatifs à la retraite ;

- d'ordonner en toute circonstance la stricte application de la loi du 5 Janvier 1951 en ses articles qui répriment l'apologie de la trahison et des crimes de guerre ;
- d'interdire toute propagande néo-nazie ou néo-fasciste par le truchement des mass-médias ;
- d'habiliter les associations de résistants, déportés et victimes du nazisme à agir en justice contre les apologistes du nazisme et de la trahison ;
- de donner aux manuels scolaires, aux programmes d'enseignement, à tous les niveaux convenables, le contenu historique

de la décennie précédant la libération, nécessaire à la formation civique des jeunes appelés au rôle de citoyen dès l'âge de 18 ans;

 de favoriser dans le même esprit, toutes les initiatives propres à impulser la participation au Concours National de la Résistance et de la déportation.

Le Congrès appelle tous les élus, parlementaires, conseillers généraux, maires, à appuyer les revendications exposées.

Il donne mandat à ses organismes les plus responsables pour mettre en œuvre les moyens adéquats pour réaliser pleinement l'esprit et les idéaux de la Résistance, pour élargir l'audience de la Résistance et de son Association, pour rendre le travail de ses commissions de travail plus collectif et plus efficace.

COMMISSION DES DROITS - RÉSOLUTION

Considérant en ce qui concerne :

- Le 8 Mai: Institué fête nationale par la loi du 20 Mars 1953 (disposition gravement obérée par les décrets des 11.04.1959 et 17.01.1968), cette date symbolique n'est toujours pas au titre de journée nationale fériée et chomée commémorée avec l'éclat souhaité avec constance et unanimité par le monde «ancien combattant»; qu'un tel refus, qui lèse moralement tous les anciens combattants et les victimes de guerre, ne peut qu'engendrer un climat hostile au développement du civisme, favorable aux menées anti-nationales; qu'il est pour l'année en cours, fait état d'une participation officielle, sans qu'aucune garantie soit donnée pour l'avenir, malgré le vote unanime du Sénat.
- Les droits des anciens combattants: Que le Gouvernement ayant déjà rompu les pourparlers avec leurs représentants, une journée de protestation nationale est intervenue le 27 Octobre 1979 sous l'égide de l'UFAC, que le 10 Avril, une autre manifestation de grande envergure vient d'intervenir pour forcer au respect des droits définis par la Loi et non respectés dans les dispositions du décevant budget 1980; que le système des forclusions non encore totalement abrogées perpétue une iniquité à l'encontre des anciens combattants de la Résistance.

Le CONGRES de l'A.N.A.C.R. du MORBIHAN siégeant le 20 Avril 1980 à LOCMINE

Signifie dans la dignité, avec détermination, ses principales revendications :

- discussion à l'Assemblée Nationale de la proposition de loi adoptée en 1979 à l'unanimité au Sénat (par 290 voix contre 0), tendant à faire du 8 Mai un jour férié et chomé;
- suppression de toutes les forclusions et de tous les obstacles administratifs à une normale liquidation des retraites;
- application dès cette année des conclusions de la commission tripartite (Gouvernement, Parlement, Associations) chargée de l'étude du «rapport constant» (indexation des pensions);
- inscription au projet de budjet des Anciens Combattants pour 1981 de mesures substantielles, en particulier l'augmentation de 10% des pensions d'invalidité, de veuves, d'orphelins et d'ascendants, ainsi que de la retraite du combattant;
- adoption, dès cette année, du plan triennal de législature permettant le règlement échelonné des points essentiels de ce qu'il est coutume de dénommer «le contentieux»;
- abandon des dispositions restrictives récemment instaurées aux plans administratif et médical pour l'examen des demandes de pensions d'invalidité;
- respect absolu du droit à réparation et des droits acquis ;
- instruction rapide des 21 000 dossiers en souffrance à l'Office National des A.C.V.G. et accélération de la délivrance de l'attestation de durée des services instituée par le décret 75-725

- du 6 Août 1975 prenant en compte les services réellement accomplis dans la Résistance ;
- équitable représentation de toutes les tendances de la Résistance à l'Office des A.C.V.G. dans une commission composée de 10 membres (au lieu de 3) comme en d'autres départements (Haut-Rhin);
- réunions plus nombreuses des commissions départementales chargées de la délivrance des cartes de CVR et du combattant.
- Le Congrès appelle solennellement tous les résistants à s'associer nombreux à leur action, particulièrement à la commémoration du 8 Mai 1980, à la célébration du 35^{em} anniversaire de la Libération en favorisant la plus grande participation populaire.

Il donne mandat à sa nouvelle direction pour faire connaître largement ses légitimes revendications, aux représentants du Gouvernement et aux élus du Peuple et de la Nation.



Bonne ambiance au repas fraternel



Vue de la salle du Congrès

LES COMMISSIONS

- Connaissance et Enseignement de l'Histoire de la Résistance :

Colonel Marcel LE GUYADER (Quiberon) - Lucien LE BOULCH (Pluvigner) - Jean TANGUY (Vannes) - Jean DINAHET (St-Tugdual) Roger LE HYARIC - Georges LANDAY - Désiré JAFFRE - Lucien CARO (Lorient) - Colonel BARACH (Berné) - Guy LENFANT (Gourin)

- Défense des droits et revendications :

Odette DORE - Louis MOREL - Toussaint LE CARFF - André LE MEITOUR - Edouard MAHEO (Délégué Office)

· Œuvres Sociales :

Louis MOREL - Renée LE BOURVELLEC - Simone LE PORT - Gilberte JAFFRE - Jacqueline FROTTE - Claude WERTENSCHLAG Ferdinand THOMAS

- Fêtes et Cérémonies :

Georges LANDAY - Jo BIENVENU - Adrien LE BIHAN - René CHAPON - Roger POULEAU - Pierre GARNIEL - Jean DINAHET André TANGUY - Armand GUEGAN

- Administration «AMI» :

Jean BERTHO - Gilberte et Désiré JAFFRE

- Rédaction «AMI» :

Georges LANDAY - Roger LE HYARIC - Marcel LE GUYADER

· Fréquence des réunions départementales :

BUREAU: 1 par trimestre au siège

CONSEIL: 1 par semestre - 1 samedi du 1" semestre

1 dimanche matin du

2° semestre

- Adresse Postale :

A.N.A.C.R. Morbihan - 140, Cité Allende, 56100 LORIENT

LE BUREAU DÉPARTEMENTAL

Co-présidents : Edouard MAHE (AS Vannes) - Roger LE HYARIC (FTPF Lorient) - Guy LENFANT (Réseaux Gourin) - Ferdinand THOMAS (ORA Riantec)

Président-délégué : Roger LE HYARIC

Vice-Présidente-déléguée : Odette DORE (Lorient) Secrétaire Général : Georges LANDAY (Lorient)

Secrétaires adjoints : Charles CARNAC - Célestin CHALME - Marc LE BOURLOT (Lorient)

Trésorier : Désiré JAFFRE (Lanester)

Trésoriers adjoints : Lucien CARO (Lorient) - Jean BERTHO (Loriener)

Membres: Joseph BARACH (Berné) - Jean DINAHET (St-Tugdual) André HERTAUX (Plouay) - Gilberte JAFFRE (Lanester) - Renée LE BOURVELLEC (Lorient) - Colonel Louis MOREL (Lorient) -Toussaint LE CARFF (Hennebont)

Commission de contrôle financier : Pierre HERGAULT (Larmor-

Plage) - Jacky JONCOURT (Lorient) - Pierre LE BOUHART (Lanester) - André TANGUY (Lorient)

Membres du Bureau National : Odette DORE - Roger LE HYARIC Membres du Conseil National : Georges LANDAY - Louis MOREL Odette DORE - Roger LE HYARIC - Yves LE CABELLEC -Désiré JAFFRE

LE COMITÉ D'HONNEUR

Général Grout de Beaufort
Général LE PORTZ
Capitaine de Vaisseau CHAFFIOTTE
Colonel Marcel LE GUYADER
Madame CHENAILLER (Veuve du Colonel MORICE)
Yves LE CABELLEC (Député du Morbihan)
Louis LE BEC (Maire de Plœrdut)
Pierre HERGAULT (Président Combattants Volontaires)
Matéo ONNO (Maire de Pluméliau, 5° Bon FFI)
Etienne CARDIET (Président Amicale 7° Bon FFI)

DIRECTION NATIONALE A.N.A.C.R.

Elue par le Congrès de LYON le 17 Mai 1980

Présidents :

MM. Pierre VILLON président délégué, ancien secrétaire général du Front National, membre fondateur du C.N.R., président du Comité d'action militaire du C.N.R. (C.O.M.A. C.) — Jacques DEBU-BRIDEL, O.C.M. et Front National, membre du C.N.R. — Louis TERRENOIRE, du mouvement «Combat», déporté, ancien ministre du Général de Gaulle — Vincent BADIE, l'un des 80 parlementaires ayant voté contre Pétain à Vichy le 10 Juillet 1940, ancien ministre.

Vice-présidents :

 Abbé Alexandre GLASBERG, ancien des «Equipes de Témoignage chrétien» — Me André DELMAS, ancien F.F.C. (réseau «Gallia») — Robert CHAMBEIRON, ancien secrétaire général adjoint du C.N.R. — Colonel Henri ROL-TANGUY des F.T.P.F., ancien chef régional des FFI de l'Île de France.

Secrétaires généraux :

 Charles FOURNIER-BOCQUET, lieutenant-colonel F.F.I. (F.N.-F.T.P.F.), secrétaire général adjoint de l'U.F.A.C.
 Robert VOLLET, lieutenant-colonel F.F.I. (A.S.-M.U.R.), membre du bureau de l'U.F.A.C.

Trésorier :

 Gaston BEAU, commandant des F.T.P.F. des Bouches du Rhône.

A la suite du décès de Pierre VILLON, le Conseil National de notre Association, réuni à Versailles le 14 Décembre, a confié à M. Jacques DEBU-BRIDEL les fonctions de président-délégué et porté à la présidence notre ami le colonel ROL-TANGUY, ancien chef régional des FFI d'Île de France, Compagnon de la Libération.

Membres du Conseil Départemental CONGRES DU 20 AVRIL 1980 A LOCMINE

BARACH Joseph BERTHO Jean BOURVEAU Jean CADORET Guy CADOU Jean Bourg de BERNE 2, rue Traversière Bourg de NAIZIN 23, rue Raymond-Pitet 56240 - PLOUAY 56410 - ETEL 56500 - LOCMINE 56100 - LORIENT 56720 - PLOUHARNEL

CARDIET Etienne 10 bis, rue de la Belle Fontaine 56100 - LORIENT **CARGOUET Fernand** 9, rue de la Cascade 56300 - PONTIVY **CARIO** Louis Place de l'Eglise 56500 - LOCMINE CARNAC Charles 14, rue Claude-Debussy 56100 - LORIENT CARO Lucien 2, avenue Chenailler 56100 - LORIENT CASTEL Louis Bourg de QUISTINIC 56310 - BUBRY CHALME Célestin CHALME Julien 2, Rue Pierre-Philippe 56100 - LORIENT Poulgroix en INGUINIEL 56240 - PLOUAY CHALME Pierre 56240 - PLOUAY Bourg de BERNE DINAHET Jean Saint-Guen en SAINT-TUGDUAL 56540 - LE CROISTY DORE Odette 17, rue Claude-Debussy 56100 - LORIENT FEVRIER Samuel Kérommès 56110 - GOURIN Bourg de NAIZIN **GAINCHE Camille** 56500 - LOCMINE GROUT DE BEAUFORT Guy Grand Plessis en INGUINIEL 56240 - PLOUAY GUILLAUME Joseph 22, rue Général Quinivet 56300 - PONTIVY HERGAULT Pierre Villa Les Cormorans, LORIENT-PLAGE 56260 - LARMOR-PLAGE HERTEAUX André 32, rue des Alliés 56240 - PLOUAY JAFFRE Désiré 3, rue de la Paix 56600 - LANESTER JAFFRE Gilberte 3, rue de la Paix 56600 - LANESTER JEHANNO Mathieu 21, Cité Jean-Jaurès 56650 - INZINZAC-LOCHRIST JOUBAUD Emile 87, rue du Commerce 56000 - VANNES KERVAZO Louis 12, rue Berlioz 56300 - PONTIVY Coët-Dé - LA CROIX HELLEAN LAMOUR Léon 56120 - JOSSELIN LANDAY Georges 11, rue Rochambeau 56100 - LORIENT LENFANT Guy 3, rue du Gymnase 56110 - GOURIN LE BEC Louis Bourg de PLOERDUT 56160 - GUEMENE/SCORFF 56330 - PLUVIGNER LE BOULCH Lucien Ecole Publique LE BOURGOCQ Roger Bourg de MELFIAND 56310 - BUBRY LE BOURLOT Marc 56100 - LORIENT 28. avenue Général de Gaulle LE BOURVELLEC Renée 3, Place Bonneaud 56100 - LORIENT LE BRETON Désiré Kermeaux - MOUSTOIR-REMUNGOL 56500 - LOCMINE LE CALVE Joseph 45, Cité Langroix 56700 - HENNEBONT LE CARFF Toussaint 6, Place du Roch 56700 - HENNEBONT LE DU Mathurin La Gare à BERNE 56240 - PLOUAY LE GOURRIEREC Roger Bourg de GUENIN 56150 - BAUD LE CABELLEC Yves Député Maire 56240 - PLOUAY LE GUENNEC Ange LE GUYADER Marcel 15, rue du Port de Pêche 56170 - QUIBERON 13, rue Jules-Ferry 56170 - QUIBERON LE HUITOUZE Lucien 23, rue du Château 56330 - PLUVIGNER LE HYARIC Roger 56100 - LORIENT 57, rue Monistrol LE JOLY Jean Beauval BREHAN-LOUDEAC 56580 - ROHAN LE MEITOUR André 5, Chemin du Pouldu 56340 - CARNAC LE MERLUS Jean Saint-Nicolas-des-Eaux - PLUMELIAU 56150 - BAUD LE PESSEC Raymond Route Saint-Adrien SAINT-BARTHELEMY 56150 - BAUD LERAY Jean 5. Place de la République 56500 - LOCMINE LE SAUX Joseph Saint-Nicolas-des-Eaux - PLUMELIAU 56150 - BAUD LE SENECHAL Roger 33. Rue de Kermorvan 56170 - QUIBERON LE TROHERE Marie-Thérèse 33, Place de la République 56400 - AURAY LOUISE Roger 56730 - St-GILDAS-DE-RHUYS 56240 - PLOUAY LOY Gustave Rue Neuve 666, Résidence des Capucins MAHEO Edouard 56000 - VANNES MARGANA Emmanuel Rue du Riant 56670 - RIANTEC 20, Place Général de Gaulle MARTIN Hervé 56440 - LANGUIDIC **MOREL Louis** 23. Boulevard Laënnec 56100 - LORIENT MORVAN Georges Chemin du Pont Person 56500 - LOCMINE ONORATTI Louis Pharmacie 56310 - BUBRY PENGLOAN Jean Kermoal 56110 - GOURIN PERRONNO Jean 51, Route ue Lochrist 56700 - HENNEBONT PLEMER Jean Rue des Pêcheurs 56510 - St-PIERRE-QUIBERON Auberge de la Vallée, St-Nicolas-des-Eaux56150 - BAUD QUILLERE Léon RENIMEL Maurice Bellevue en COETQUIDAN 56380 - GUER RIGOLE Victor Rue des 3 Moulins, BREHAN LOUDEAC 56580 - ROHAN **ROUAUD François** 64, Avenue de la République 56700 - HENNEBONT **ROUSSEAU Emile** Rue Flageul 56380 - GUER TANGUY Léon BIEUZY-LES-EAUX 56310 - BUBRY THOMAS Ferdinand Rue Pont à Roche 56670 - RIANTEC TOLEDO Armand 9, Rue des Chênes 56440 - LANGUIDIC VETEL Joseph Pont Neuf 56110 - GOURIN WERTENSCHLAG Claude 53, Rue de Kermorvant 56170 - QUIBERON

De partout, des nouvelles... De partout, des nouvelles... De

- Notre ami Yves LE CABELLEC, député du Morbihan et membre du Conseil National de l'A.N.A.C.R. a eu la douleur de perdre sa mère qui tint une éminente place parmi les édiles plouaysiens et a profondément marqué sa vie. A Yves et toute sa famille, nous renouvelons nos condoléances.
- Membre d'un réseau à Belle-lle en Mer, Pierre GUILLAUME, Instituteur honoraire est décédé à Lomener à l'âge de 60 ans après une longue maladie.
- Nous avons appris avec peine la disparition à l'âge de 73 ans de Paul JOUANNO, replié à Riantec, ancien des FFL (8 Août 1940), Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance, qui fut l'un des compagnons de MESSMER.
- Ancien résistant du groupe «Cadoudal» de Vannes depuis 1943, Médaillé militaire, Croix de guerre avec palmes, né à Lorient le 28 Décembre 1914, "GABY" NOUAIL est décédé à l'âge de 65 ans. Les obsèques ont eu lieu le 25 Octobre à Lorient.
- Selon la Commission des Villes et Communes décorées, 4225 d'entre elles ont reçu la Croix de guerre 1914-1918 ou 1939-1945 ou les deux Croix de guerre.
- Les cérémonies traditionnelles de Saint-Marcel ont eu lieu le 22 Juin en présence d'une nombreuse assistance et le Musée de la Résistance Bretonne a connu une affluence considérable qui ne pourra que croître à la faveur des récentes décisions prises : Un seul Musée de la Résistance bretonne, participation active des communes environnantes.
- Le Musée National des Parachutistes S.A.S. se constitue actuellement au «Moulin de la Grée» en Plumelec. Président d'honneur : Henri DEPLANTE.
- Le 14 Juillet, parmi bien des cérémonies : à TREDION, 2 FFI rescapés du massacre de Kerihuel et un ancien cultivateur ont reçu le diplôme de reconnaissance des paras S.A.S.
- Le 14 Juillet à Pont-Courio en NOSTANG, la cérémonie organisée par l'Amicale du 4º Bataillon a permis la remise officielle de 22 décorations.

- Même hommage à Lann-Dordu en BERNE en présence d'une nombreuse assistance, sous l'égide de notre ami le Colonel BARRACH et les maires de Berné, Kernascléden, Saint-Caradec Trégomel et Saint-Tugdual.
- Félicitations et tous nos vœux au camarade Mathurin LE DU dont l'état de santé nous a donné des inquiétudes, et qui a reçu la Croix du Combattant des mains de Jean DINAHET.
- Une heureuse naissance chez notre ami Jo LE COUSTUMER, ancien résistant de Guémené, membre de l'ANACR, annonceur d'«AMI» qui tient rue Maréchal Foch à Lorient, «La Galerie du Rotin» : un nouveau magasin «Bébé Rotin» est né 4, rue de la Patrie ...
- La retraite du Combattant s'élève, depuis le 1er Juillet à 1093 Francs l'an.

Rappelons que pour chaque demande une fiche individuelle d'état-civil doit être fournie.

- Ancien grand amiral, il avait désigné Lorient comme point d'appui principal des sous-marins, et résidé au «château» de Kernevel, en face de la citadelle de Port-Louis où furent torturés bien des nôtres : Karl DOENITZ est mort en décembre à l'âge de 89 ans
- Nous avons éprouvé une vive émotion à l'annonce de la mort accidentelle de M. Roger COSPEREC, Conseiller Général, qui en sa qualité de Maire de Berné accueillit notre Congrès de 1978 et fut toujours à nos côtés pour rendre hommage à la Résistance.
- Le Docteur LE CARRER (fils de MAX, ancien chef départemental FTP) nous adresse ses vœux de CAST, près de Châteaulin où il exerce actuellement et où il a retrouvé d'anciens résistants, amis de son père.
- Ancien résistant, ancien S.A.S. qui rejoignit en 1943 l'Angleterre, à la rame à partir de Carantec, René LE CITOL vient de rejoindre Lorient après un séjour de 35 ans à Madagascar.
- Ancien lorientais, ancien chef de la Résistance en Savoie, le colonel LORIN nous exprime des encouragements pour notre action.

LES RÉFRACTAIRES ET LA RETRAITE

Le S.T.O. institué par Vichy promulgant les lois et décrets du 16 Février 1943 a particulièrement concerné les classes 40, 41, 42 et 43.

La loi nº 1027 du 22 Août 1950 accorde aux réfractaires aujourd'hui proches de la retraite les droits suivants :

Art. 11 - La période de réfractaire est considérée comme service militaire actif : c'est-à-dire que les mois passés dans la clandestinité sont additionnés

pour l'avancement et pris en compte par les caisses de Retraite (récupération des trimestres)

Art. 12, 13 et 14 - Bénéfice des prêts et des avantages de l'Office.

Art. 16 - Droit à l'indemnité forfaitaire.

Art. 17 - Droit au port de la médaille, etc...

Ces droits ont été acquis au prix d'une lutte incessante et il convient de les faire valoir pour la retraite.

Venez à la permanence ANACR, Cité Allende, le samedi matin de 10 h. 30 à 11 h. 30 avec votre dossier ou les éléments nécessaires. Un bon accueil, une meilleure retraite vous attendent.

Le Bureau Départemental et «AMI» adresse à tous ses membres et à leur famille ses vœux très chaleureux pour 1981, souhaitant que l'ANACR accroisse encore ses effectifs et son autorité, remporte de nouveaux succès, serve encore mieux les idéaux de la Résistance, la France et la Paix.

PRÊTS ET RETRAITES

Certains camarades ayant demandé à la dernière réunion, quels avantages financiers pouvaient procurer la carte d'Ancien Combattant, je me permets de rappeler aujourd'hui deux de ces avantages :

1) - LES PRETS dits «SOCIAUX», accordés par l'Office des A.C.V.G.

Plafond: 3 500 F - Intérêts: Néant

Remboursement: 3 - 6 - 12 ou 18 mois maximum (comportant une franchise de 3 mois)

Ci-joint une circulaire de l'Office traitant :

1 - de l'objet

2 — des bénéficiaires

3 — de la constitution du dossier de demande

4 - décision et paiement

5 — recours

2) - LA RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT

Principe : Les titulaires de la carte de combattant ont la possibilité de se constituer avec l'aide de l'état, une rente qui vient augmenter la retraite servie par l'Etat à tous les A.C.

Pendant une durée minimum de 10 ans pour les A.C. âgés de moins de 50 ans, et de 4 ans seulement pour les A.C. âgés de 56 ans et plus, il est indispensable de verser une cotisation annuelle, dont le montant peut être calculé, en tenant compte des possibilités de chacun.

Aux versements versés par l'intéressé vient s'ajouter une majoration de l'état qui varie de 12,50% à 60%, suivant les cas.

Avantages: Outre cette majoration de l'état, qui est automatique, voici d'autres avantages:

- a) Les versements effectués sous le régime «CAPITAL RESERVE» sont en cas de décès du sociétaire, intégralement remboursés aux héritiers désignés.
 - b) La retraite Mutualiste n'est pas imposable à l'impôt sur le revenu.
 - c) Les versements sont déductibles du revenu imposable.
- d) La retraite Mutualiste, majorée par l'état, bénéficie de revalorisations applicables aux rentes viagères, sans limitation de plafond, les revalorisations jouant un rôle d'indexation de la retraite.

Comment constituer le dossier : La Société Mutualiste de Retraites des A.C.V.G. siège : Rue du 116° à Vannes.

Il suffit : a) - de souscrire un contrat d'adhésion

 b) - de verser une cotisation variable selon les possibilités, pendant 10 ans pour les moins de 50 ans, et 4 ans pour les plus de 56 ans. Aucune limite d'âge n'est imposée.
 Pour tous renseignements et documentations, vous pouvez sans crainte vous adresser Rue du 116° à Vannes où un accueil sympathique vous sera réservé.

Il est bien entendu que les commentaires ci-dessus, ne vous sont fournis que pour décharger d'une partie le travail considérable fourni par Odette DORE; elle vous a déjà communiqué de nombreuses indications à ces sujets. Vous pouvez évidemment vous adresser directement à elle et, si elle a besoin d'un renseignement, ou d'une visite aux bureaux de Vannes, elle connait mon téléphone, et je pourrai par ma faible contribution, lui éviter des déplacements et des pertes de temps, qu'elle pourra utiliser pour d'autres tâches, aussi importantes et efficaces dont nous ne saurons jamais assez la remercier.

Signé : E. MAHEO